

Chers Parents,

Nous sommes heureux de vous convier à l'assemblée générale ordinaire SMSC qui se tiendra le **mercredi 21 septembre 2022** à 20h en salle Jacqueline Fleury au collège.

Tous les parents sont conviés même s'ils ne sont pas adhérents, c'est une occasion de découvrir l'Apel de l'établissement. Vous trouverez la convocation, l'ordre du jour et un pouvoir (uniquement pour les adhérents qui ne peuvent être présent).

Nous comptons sur votre présence pour ce moment important qui lancera cette nouvelle année.

Bien cordialement,

Anne-Laure Pallain – Présidente de l'APEL SMSC

Les membres du conseil d'administration de l'APEL SMSC s'investissent dans la vie de l'association selon leur disponibilité et leur centre d'intérêt. Ils choisissent de participer au travail d'une commission :

**École**

Pastorale  
Enfants ExtraOrdinaires  
Fête de l'école  
Restauration  
Communication  
Bricolage

**Collège**

Marché de Noël et vente de sapins  
Fête du collège  
Matinée des Métiers  
Communication  
Restauration  
Maisons du Collège

Ou bien de participer à l'organisation d'événements :

**École**

Fête de la Lumière  
Dîner des parents  
Conférence  
Vente de Sweats  
Matinée Chandeleur

**Collège**

Journée portes ouvertes  
Accueil des nouveaux parents  
Organisation de conférences  
Organisation de la vente de sweats aux couleurs du Collège

Venez rejoindre l'équipe dynamique et conviviale de l'APEL École ou Collège en proposant votre candidature accompagnée de quelques lignes pour vous présenter et partager vos motivations à l'adresse suivante :

**École**

[apelecole@apelsmsc.fr](mailto:apelecole@apelsmsc.fr)

**Collège**

[alpallain.apel@gmail.com](mailto:alpallain.apel@gmail.com)

L'élection des nouveaux membres se tiendra lors de l'assemblée Générale le mercredi 21 septembre 2022 à 20h.

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL SMSC le :

***Mercredi 21 septembre 2022 à 20H00 (Accueil dès 19h45)  
Au 3, rue des Bourdonnais-78000 Versailles***

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ✓ Intervention des chefs d'établissement, Monsieur Assailly et Madame Samie
- ✓ Rapport moral & rapport d'activité
- ✓ Rapport financier
- ✓ Budget prévisionnel
- ✓ Candidatures au Conseil 2022-2023

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un membre de votre bureau, lequel devra être muni du pouvoir ci-joint.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

Très cordialement,  
Pour le Conseil de l'APEL SM-SC

***Anne-Laure PALLAIN***  
***Président***

***Gaëtan Guiu***  
***Vice-Président***

***Anne Burger***  
***Secrétaire***

⌘-----

## POUVOIR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Donne pouvoir à M. (Mme) \_\_\_\_\_

**En vue de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'APEL SM-SC du 21 septembre 2022, de prendre part à toutes délibérations, et procéder à tous votes et généralement faire le nécessaire.**

*\* P.S. : Faire précéder la signature de la mention "Bon pour Pouvoir"*

Le \_\_\_\_\_

**Signature :**